

LES GROUPES D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : UNE VISÉE AVANT TOUT FORMATIVE

Dominique Fablet

ERES | *Connexions*

2004/2 - no82
pages 105 à 117

ISSN 0337-3126

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-connexions-2004-2-page-105.htm>

Pour citer cet article :

Fablet Dominique, « Les groupes d'analyse des pratiques professionnelles : une visée avant tout formative », *Connexions*, 2004/2 no82, p. 105-117. DOI : 10.3917/cnx.082.0105

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les groupes d'analyse des pratiques professionnelles : une visée avant tout formative

Depuis une dizaine d'années, l'engouement pour les groupes de parole et les groupes d'analyse des pratiques dans de multiples secteurs professionnels ne laisse pas d'interroger ¹. S'agit-il d'un déplacement de l'intérêt éprouvé dans les années 1960 et 1970 pour la dynamique de groupe et plus globalement pour les « relations humaines » ? Qu'est-ce qui justifie le recours à de telles modalités de travail en groupe ? Des difficultés identitaires, tant sur le plan personnel que professionnel, pour qu'on en arrive d'ailleurs parfois à confondre les deux expressions et ce qu'elles recouvrent ² ? Pourtant, il nous semble important de les différencier, ce dont témoigne le travail éditorial que j'ai mené avec Claudine Blanchard-Laville depuis 1996. Ensemble, nous avons en effet coordonné huit ouvrages collectifs destinés à mieux faire connaître dispositifs et pratiques d'analyse des pratiques professionnelles dans la collection « Savoir et Formation » aux éditions L'Harmattan ³. Nous avons également coordonné en 2002 le dossier du n° 39 de la revue *Recherche et formation*, intitulé « Analyse des pratiques : approches

1. Bien qu'il n'en ait été que peu question dans les livraisons précédentes de *Connexions* centrées sur le groupe (n° 68 et 69, « Le groupe, évolution des théories et des pratiques », I et II, 1997).

2. Ainsi dans le secteur social et médico-social a-t-on tendance à amalgamer supervisions, groupes d'analyse de la pratique, groupes de parole, régulations institutionnelles et collectives...

3. L'ensemble des références figure en fin d'article. Le 9^e ouvrage de la série, centré sur le champ des professionnel(le)s de la petite enfance et que j'ai coordonné seul, a été publié cette année.

psychosociologique et clinique », qui traite notamment d'expériences menées en direction de professionnels de l'Éducation nationale.

À l'origine, en 1993, notre premier projet répondait à l'invitation lancée par Jacky Beillerot de mettre à la disposition des étudiants ⁴ un recueil de textes témoignant du développement de pratiques diversifiées quant aux types de dispositif, d'approche, de champ professionnel... et néanmoins susceptibles d'être regroupées sous une appellation commune : analyse des pratiques professionnelles. Pour ce faire, nous avons sollicité les contributions de praticiens de notre connaissance en les invitant à formaliser leur expérience. Après avoir recueilli un ensemble de textes pour ce premier volume, nous nous sommes vite rendu compte qu'il était possible de solliciter de nouveaux auteurs ; nous avons été alors surpris par le foisonnement des pratiques d'analyse des pratiques professionnelles dans divers champs et nous avons ressenti la nécessité de poursuivre les publications pour en témoigner.

Pour donner un cadre général au recueil de ces textes, il nous a fallu proposer dès 1996 une définition de l'analyse des pratiques professionnelles. Après avoir rappelé cette définition, nous relevons ici les différents paramètres permettant de regrouper mais également de différencier dispositifs et pratiques d'analyse des pratiques professionnelles en indiquant les restrictions résultant de notre définition initiale.

Nous examinerons successivement, non pour hiérarchiser mais pour différencier :

- la finalité ou la visée poursuivie ;
- le type de pratiques professionnelles considéré ;
- les systèmes de références utilisés ;
- les différentes catégories de dispositifs instaurés ⁵.

Une définition initiale de l'analyse des pratiques professionnelles

En 1996, nous avons proposé de regrouper sous l'appellation *analyse des pratiques professionnelles*, de plus en plus utilisée au cours des années 1990, « les activités qui, sous cette appellation ou une appellation similaire :

4. Après la mise en place en 1990 du DESS « Cadres pédagogiques de la formation d'adultes » au département de Sciences de l'éducation de l'université de Paris X Nanterre. Cette formation comprenait un module centré sur l'analyse des pratiques professionnelles, dont la méthode de référence s'inspirait de l'orientation Balint. Depuis l'année universitaire 1999-2000, ce DESS a été modifié : il s'agit dorénavant du DESS « Processus de formation et développement des compétences dans le management de projet » proposé par le département des sciences de l'éducation de Paris X Nanterre et la Chaire de formation des adultes du CNAM.

5. À ces paramètres pourrait venir s'ajouter la classification proposée par Michèle Guigue (2002, p. 114-119), qui différencie les dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles en quatre catégories en fonction des modalités de travail mises en œuvre : ceux sous-tendus par des observations, ceux sous-tendus par des mises en situation, ceux sous-tendus par des mises en discours et enfin ceux qui s'appuient sur l'écriture.

« – sont organisées dans un cadre institué de formation professionnelle, initiale ou continue ;

« – concernent notamment les professionnels qui exercent des métiers (formateurs, enseignants, travailleurs sociaux, psychologues, thérapeutes, médecins, responsables de ressources humaines...) ou des fonctions comportant des dimensions relationnelles importantes dans des champs diversifiés (de l'éducation, du social, de l'entreprise...) ;

« – induisent des dispositifs dans lesquels les sujets sont invités à s'impliquer dans l'analyse, c'est-à-dire à travailler à la co-construction du sens de leurs pratiques et/ou à l'amélioration des techniques professionnelles ;

« – conduisent à une élaboration en situation interindividuelle, le plus souvent groupale, s'inscrivant dans une certaine durée et nécessitant la présence d'un animateur, en général professionnel lui-même dans le domaine des pratiques analysées, garant du dispositif en lien avec des références théoriques affirmées » (Blanchard-Laville et Fablet, 1996, p. 262-263).

C'est cette définition qui est reprise six ans plus tard dans l'éditorial du n° 39 de *Recherche et Formation*, avec un ajout précisant qu'il s'agit d'analyse des pratiques professionnelles à orientation psychosociologique et clinique, afin d'en marquer la spécificité. En effet, l'expression *analyse des pratiques professionnelles*, mais aussi de nombreuses dénominations voisines, renvoient à un ensemble de dispositifs et de pratiques assez disparates faisant appel à des systèmes de références multiples et variés. Bien que globalisante, notre définition comporte donc des restrictions qu'il convient d'explicitier dans une perspective de différenciation.

Les visées de l'analyse des pratiques professionnelles

Selon nous, le travail conduit dans les dispositifs d'analyse des pratiques vise essentiellement l'évolution de l'identité professionnelle des praticiens dans ses différentes composantes : renforcer les compétences requises dans les activités professionnelles exercées, accroître le degré d'expertise, faciliter l'élucidation des contraintes et enjeux spécifiques de leurs univers socioprofessionnels, développer des capacités de compréhension et d'ajustement à autrui... C'est dire qu'avec notre définition la finalité poursuivie est avant tout la professionnalisation des praticiens par la formation initiale ou continue, alors qu'on peut assigner d'autres objectifs à l'analyse des pratiques professionnelles, par exemple, la production de connaissances sur les activités professionnelles.

Pourtant, rien d'étonnant quant à l'affirmation d'une telle finalité, du fait du modèle de référence sous-jacent dans notre définition : les *groupes Balint*, dispositif de formation continue de médecins généralistes destiné à faciliter l'évolution professionnelle des praticiens. C'est,

en effet, à M. Balint, médecin et psychanalyste anglais, que l'on doit l'invention d'un dispositif de formation original, plus particulièrement destiné à des praticiens œuvrant dans une sphère professionnelle où les relations en face à face jouent un rôle important : relation thérapeutique d'abord, dans la mesure où Balint a formalisé son expérience en animant des groupes de médecins généralistes, mais pas seulement. Dans ces dispositifs à visée d'évolution professionnelle, il s'agit de réunir un petit groupe d'environ une douzaine de professionnels qualifiés dont les activités sont suffisamment homogènes, et d'inviter à tour de rôle les participants à parler des situations rencontrées dans leur expérience professionnelle. Le rôle du moniteur-animateur, psychanalyste, et en général d'une professionnalité identique à celle des participants, consiste à faciliter le travail d'analyse et la prise de conscience des aspects transférentiels et contre-transférentiels en jeu dans les situations d'interaction professionnel-sujet. Au bout de quelques années – Balint estimait qu'au moins deux années étaient nécessaires –, les professionnels sont à même de repérer une évolution dans leur façon d'exercer.

Ainsi, contrairement à ce qui est parfois affirmé, la visée des groupes Balint n'est pas thérapeutique mais bien formative. Comme le précise M. Moreau-Ricaud dans sa biographie intellectuelle de Balint, l'invention de ce type de dispositif à la fin des années 1940 apparaît comme la réponse à une demande du National Health Service, soucieux d'offrir alors une formation complémentaire en psychologie et psychiatrie aux médecins généralistes. Plutôt que de proposer d'organiser cours et conférences, modalités habituelles d'enseignement post-universitaire, Balint préfère proposer un séminaire expérimental en partant de situations cliniques rapportées par les participants (cf. Blanchard-Laville et Pestre, 2001). C'est bien d'un recours aux méthodes actives dont il s'agit, même si la formalisation de l'orientation Balint s'effectue essentiellement en termes psychanalytiques.

Aussi, si le type de dispositif initié par Balint peut être développé selon des modalités diverses, comme on le verra, la finalité première demeure bien celle de la professionnalisation des praticiens ⁶, et plus spécifiquement dans un cadre de formation continue pour ce qui concerne les groupes Balint *stricto sensu*.

6. Dans les groupes de parole initiés à l'occasion de circonstances des plus diverses, il s'agit avant tout d'échanges entre participants à propos de soucis communs ; l'expression d'un vécu émotionnel éprouvé lors de situations nous semble relever davantage d'un travail sur soi poursuivi en groupe et s'inscrire dans une perspective plus thérapeutique que formative, même si l'on doit admettre qu'entre les deux registres il n'y a pas de frontières nettes (cf. *Connexions* n° 41, 1983, « Analyse de groupe. Formation et psychothérapie »).

Le type de pratique professionnelle

Pratiques professionnelles donc. Mais de quelles pratiques s'agit-il ?

À reprendre notre définition initiale, une restriction apparaît puisqu'il est précisé que sont plus particulièrement concernés les professionnels dont les activités comportent des dimensions relationnelles importantes. Si, après Castoriadis et d'autres (Imbert, 2000 ; Mosconi, 2001), on reprend la distinction aristotélicienne entre *poïesis* et *praxis*, il s'agit ici de *praxis*. En effet, on distingue traditionnellement les activités de fabrication, de production d'objets (*poïesis*), caractérisées par des visées d'efficacité technique et/ou stratégique, de celles qui visent autrui comme être autonome (*praxis*), et ce sont bien les secondes qui nous intéressent prioritairement.

Que l'on parle d'« agir sur autrui », d'« intervention sur autrui », de « métiers de l'humain », on fait référence à une sphère d'activités, les pratiques-*praxis*, qui se caractérisent par la prégnance d'un type de relation : pédagogique, formative, éducative, d'aide, d'accompagnement, de soin... C'est d'ailleurs cette catégorie de pratiques qui se trouve « interrogée » aujourd'hui par le modèle de la relation de service (cf. par exemple Dubet, 2002), qui a tendance à réduire l'action et la spécificité du type de relation qui lui est lié à une simple prestation.

Même si l'analyse des pratiques professionnelles tend à se développer aujourd'hui dans les différents secteurs d'activités, la distinction entre *poïesis* et *praxis* conserve sa pertinence ⁷ et nous conduit à privilégier dispositifs et pratiques d'analyse des pratiques relevant de cette seconde sphère d'activités.

De multiples systèmes de références

Aussi nombreux et diversifiés soient-ils, il nous semble possible d'établir une distinction en fonction de celle précédemment introduite entre *poïesis* et *praxis*. Nous pouvons distinguer les groupes relevant de l'analyse du travail (analyse des situations de travail, ergonomie...), qui se focalisent sur les aspects opératoires des activités dans une relative extériorité par rapport aux agents et avec un souci de modélisation, et les groupes qui, s'intéressant aux pratiques-*praxis* et adoptant une position clinique, privilégient les dimensions relationnelles en jeu dans les activités considérées et invitent les professionnels à s'engager dans le processus d'analyse.

7. Même si aujourd'hui l'analyse des activités de fabrication ou de production ne peut plus faire l'impasse sur les dimensions collectives en jeu et le registre de la coopération ; d'où la prise en compte dans notre définition de la sphère des pratiques relationnelles des fonctions d'encadrement.

Du coup, comme nous l'avons déjà indiqué (Fablet, 2001), la psychosociologie ou psychologie sociale, en tant que système de références théoriques, constitue assurément l'une des principales sources ayant contribué au développement d'approches spécifiques d'analyse de pratiques-*praxis*, compte tenu des apports de cette discipline pour l'analyse des interactions, des éclairages qu'elle propose quant au travail de groupe et des perspectives qu'elle ouvre quant à la question du changement. Ainsi, M. Moreau-Ricaud (2000, p. 178) note que « Le groupe Balint n'est pas une méthode complètement *made in England* mais un hybride créé à partir de deux filiations, l'une psychosociale (méthode de groupe et *case-work* avec Enid Balint), l'autre analytique (de groupe avec Bion, et hongroise avec l'analyse de contrôle et Vilma Kovács) ». Par ailleurs, outre-Atlantique, l'influence des travaux de K. Lewin, notamment à partir de sa conception des démarches de recherche-action, est clairement établie quant à l'approche réflexive initiée par D. Schön et C. Argyris, comme l'ont indiqué J.-M. Miron et A. Presseau (2001).

Depuis une vingtaine d'années toutefois, on peut déceler une certaine convergence entre les deux grands courants d'analyse du travail et d'analyse des pratiques-*praxis* que, par souci de simplification, nous avons distingués. En témoigne par exemple l'évolution conceptuelle de J.-M. Barbier. Entre les clés de lecture des pratiques de formation d'adultes qu'il donne avec M. Lesne à la fin des années 1970 et au début des années 1980, et les propositions théoriques qu'il avance au milieu des années 1990, on relève un changement notable⁸. Changement lié, comme il l'indique lui-même, à la fois à l'apparition de nouveaux modes d'organisation du travail et à l'inflexion des démarches de recherche. En analyse du travail comme en analyse des pratiques, on s'intéresse davantage à « l'activité individuelle ou collective de mentalisation, de formalisation des processus productifs par ceux-là mêmes qui les réalisent » (Barbier, 1996/2000, p. 27/35). Encore convient-il de s'interroger sur le mode de participation des professionnels au processus d'analyse : s'agit-il d'un travail d'investigation et d'élucidation que mènent les professionnels, aidés par un animateur à partir de leurs discours sur les situations rencontrées dans la pratique, ou la démarche répond-elle à un souci de formalisation des pratiques grâce à des approches menées plus en extériorité ? Quoi qu'il en soit, cet intérêt pour la mise en discours de l'agir professionnel s'est traduit par le développement d'approches nouvelles : *l'entretien d'explicitation* (Vermersch, 1994), *la didactique professionnelle* (Pastré, 1999) ou encore *la clinique de l'activité* (Clot, 2001)...

8. Passage d'une approche des pratiques référée à Althusser (*via* une analyse marxiste du procès de travail) à une conceptualisation en terme d'activité, notion utilisée dans une acception quasi identique à celle employée en ergonomie.

Outre la distinction entre analyse du travail et analyse des pratiques, qui peut prêter à discussion, un second critère de différenciation quant aux systèmes de références utilisés a trait à la prise en compte globale ou partielle des pratiques. Autrement dit, le processus d'analyse appréhende-t-il les activités dans leur totalité ou privilégie-t-il telle dimension, tel registre ou tel aspect de ces activités ? Par exemple, dans le domaine de la formation professionnelle initiale des enseignants, on retrouvera aisément cette distinction entre l'analyse de pratiques conceptualisée par M. Altet (2000) et les « SCAPE », Séminaires cliniques d'analyse des pratiques éducatives proposés à l'IUFM de Grenoble, dans lesquels on se centre sur la dimension inter-relationnelle de la pratique du métier d'enseignant (Baïetto, Barthélémy, Gadeau, 2003).

Différentes catégories de dispositifs

Compte tenu de notre définition de l'analyse des pratiques professionnelles et une fois admises les restrictions qui en résultent quant aux pratiques considérées, c'est certainement ce dernier paramètre, le type de dispositif, qui permet de les différencier, comme nous l'avons fait à partir du deuxième ouvrage collectif de la série de ceux coordonnés avec Claudine Blanchard-Laville (1998/2000).

Une première distinction à opérer quant aux activités d'analyse tient au cadre de formation institué : formation initiale ou continue. La seconde différencie les activités de formation de celles d'intervention.

Rien de surprenant quant à la première distinction lorsqu'on se souvient des traits caractéristiques de l'orientation Balint, développée, comme on l'a rappelé, dans un cadre de formation continue. Reste que l'appellation de « groupes Balint » a été si utilisée pour désigner des groupes de travail où se réunissent des professionnels traitant du rapport à leurs pratiques qu'on a eu tendance à perdre quelque peu de vue les propositions initiales de M. Balint (Lucas, 1982).

Ainsi, quels sont les critères qui permettent de distinguer *groupes Balint* et *groupes d'analyse de la pratique* ?

Trois, selon M. Soula Desroche (1996/2000) :

- le registre analytique ou non du travail : alors que l'analyse des mouvements transférentiels et contre-transférentiels de praticiens intervenant sur la réalité psychique de sujets dont ils s'occupent constitue la principale visée des groupes Balint, le registre est davantage d'ordre psychosocial dans les groupes d'analyse de la pratique ;
- l'activité professionnelle : ce sont donc les valeurs, représentations, normes, croyances en rapport avec les situations professionnelles rapportées par les participants qui seront l'objet du travail d'exploration dans les groupes d'analyse de la pratique, d'où l'importance accordée

moins à la profession qu'à l'activité professionnelle effective ⁹, alors que l'attention aux processus inconscients sera privilégiée dans les groupes Balint ;

– le mode d'implication ou d'investissement : le praticien s'investit « en tant qu'acteur social s'il s'agit d'une Analyse de la pratique, et en tant que sujet en rapport avec sa propre histoire s'il s'agit d'un Groupe Balint » (Soula Desroche, 2000, p. 256).

Par-delà leurs différences, groupes Balint, groupes d'analyse de la pratique et séquences d'analyse de la pratique en stages de perfectionnement de la pratique relèvent d'activités de formation ayant pour visée essentielle le changement des personnes : remaniements identitaires en formation continue, sensibilisation en formation initiale. En formation continue, en effet, on s'adresse à des professionnels déjà en exercice et, plutôt que de formation, c'est de « dé- » ou de « trans-formation » de la « personnalité professionnelle » qu'il paraît préférable de parler.

Mais, lorsque l'analyse de la pratique s'adresse à des professionnels en formation initiale, c'est-à-dire dans une phase de construction de l'identité professionnelle, il s'agira avant tout de sensibiliser ces futurs professionnels aux processus en jeu dans les situations d'interaction qui seront les leurs lorsqu'ils exerceront, situations qu'ils peuvent déjà rencontrer notamment lors de stages en milieu professionnel. Trop souvent exclusivement centrés sur les aspects opératoires de l'action professionnelle qu'ils cherchent à « maîtriser », les futurs praticiens ont la possibilité, en participant au cours de leur formation initiale à des séances d'analyse de la pratique d'orientation psychosociologique, de découvrir l'intérêt d'une « mise en mots » des émotions et affects liés aux interactions en contexte professionnel.

Mais qu'en est-il lorsqu'un travail d'élucidation caractéristique de l'analyse des pratiques s'exerce dans des situations échappant à un contexte classique de formation, où des dimensions d'intervention sont présentes, c'est-à-dire lorsqu'il est mené au sein de « groupes réels » constitués de professionnels appartenant au même établissement ou au même service ? Quels aspects particuliers se font jour lorsque la visée, loin de se limiter à l'évolution des sujets, concerne aussi une dynamique collective ?

L'intervention se différencie de la formation. Pourtant, bien souvent, on parle à son sujet de « formation intra » ou de « formation sur site ». On se contente de la distinguer d'actions de formation dites « inter-entreprises » ou « stages inter ». Ces expressions soulèvent un certain nombre d'ambiguïtés puisqu'en les utilisant on ne caractérise

9. Comme l'indique J. Chami (1998), la question de l'homogénéité professionnelle des groupes d'analyse de la pratique revêt une importance cruciale à partir du moment où le travail sur l'identité professionnelle apparaît comme l'enjeu majeur de l'activité formative.

pas la nature de l'action, le type de processus pédagogique à l'œuvre. On signifie simplement que l'action se déroule sur le lieu de travail des stagiaires, que le formateur s'y est rendu pour animer le stage de formation, et, le plus souvent, on invoquera des raisons budgétaires ou financières pour justifier ce déplacement.

En situation d'intervention, les dimensions collectives se révélant davantage prégnantes, le changement concerne certes les sujets, mais aussi les structures organisationnelles au sein desquelles ceux-ci sont amenés à évoluer.

L'appartenance à un même collectif de travail constitue un paramètre fondamental trop souvent négligé, voire ignoré, et, dès qu'on s'adresse à un groupe de professionnels ayant des liens de travail obligés, alors des dimensions d'intervention sont nécessairement présentes.

On utilise donc le terme d'intervention dans les cas où le travail s'engage à partir d'une demande qui concerne des agents appartenant à une même organisation, à un collectif de travail qui leur est commun. En ce cas, la finalité de l'action n'est plus seulement le changement ou l'évolution des personnes qui y participent, mais aussi, peu ou prou, celui de leur collectif de travail.

Dans une action de cette nature, les interactions entre participants diffèrent de celles qui existent dans des groupes de formation, c'est-à-dire dans des groupes réunissant de manière épisodique et limitée un ensemble de professionnels qui exercent dans des structures diverses. En présentant des situations de travail qui leur posent question, les professionnels ne traitent pas seulement des représentations qu'ils ont de ces situations, mais directement des problèmes rencontrés par les membres d'un groupe « réel » ou « naturel », c'est-à-dire inscrits dans un contexte institutionnel déterminé. Ce qui n'a rien d'évident, dans la mesure où les professionnels ayant des liens de travail obligés peuvent être en désaccord sur la façon d'exercer ou en butte à des conflits interpersonnels induits par l'organisation du travail.

Secondairement – car c'est bien l'appartenance ou pas à un même collectif de travail qui apparaît déterminante –, d'autres différenciations se dessinent, en fonction de la catégorie de professionnels et de leur type d'activité, des missions de leur service, des caractéristiques des clients, usagers ou bénéficiaires concernés, mais aussi de la position de l'intervenant (interne ou externe), de son identité professionnelle et de son inscription institutionnelle s'il est externe (*free lance*, salarié d'un organisme, universitaire...), de ses références théoriques (psychosociologie mais avec également des emprunts possible à la sociologie, la psychanalyse...), de ses options techniques et des règles de fonctionnement qu'il instaure (privilégie-t-il l'aspect procédural de l'activité des professionnels ou leur implication dans l'action et la relation qu'ils entretiennent aux usagers ? Quelle place accorde-t-il au travail de et en groupe ?)... Les modalités du travail d'analyse peuvent apparaître très diverses.

Selon les aspects sur lesquels porte le travail d'élucidation, on distinguera avec J.C. Rouchy (1987/1998) entre supervision et consultation.

En supervision, on se penche avant tout sur le type de démarche ou d'approche mise en œuvre dans le rapport aux clients, usagers ou bénéficiaires dont les professionnels s'occupent, et ce dans un registre psychanalytique si l'élucidation des mouvements transférentiels et contre-transférentiels à l'œuvre dans les pratiques du groupe de professionnels constitue l'axe de travail retenu ; mais, si ces professionnels interviennent davantage sur la réalité des personnes auxquels ils s'adressent, l'approche sera plutôt psychosociologique.

Dans un travail de consultation, les dimensions explorées diffèrent. On se focalise sur les modes de fonctionnement institutionnel, le projet du service ou de l'établissement, son mode d'organisation, les rapports entre professionnels, les valeurs qui orientent leur démarche...

Toutefois, lorsqu'on analyse les pratiques professionnelles en situation d'intervention et ce, quels que soient les axes d'investigation privilégiés au départ, il est rare que le travail d'exploration ne concerne pas à un moment ou à un autre des aspects d'ordre institutionnel et relationnel. Dans la mesure où le travail se focalise sur les dimensions collectives, les démarches de supervision et de consultation apparaissent ainsi comme l'une des voies possibles pour accompagner un changement organisationnel ou pour contribuer à la régulation institutionnelle, notamment grâce à l'élucidation de conflits d'équipe.

Quelles que soient en définitive les catégories de dispositifs et les systèmes de référence utilisés, l'instauration de groupes d'analyse des pratiques professionnelles s'inscrit avant tout dans une perspective de formation et de professionnalisation, se distinguant ainsi des groupes de parole, dans lesquels ce sont d'autres finalités qui sont poursuivies, comme en témoignent les articles rassemblés dans cette livraison de *Connexions*.

Bibliographie

- ALTET, M. 2000. « L'analyse de pratiques : une démarche de formation professionnalisante ? », *Recherche et formation* n° 31, 25-41.
- BAÏETTO, M.-C. ; BARTHÉLÉMY, A. ; GADEAU, L. 2003. *Pour une clinique de la relation éducative. Recherche sur les dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, 2003, 239 p.
- BARBIER, J.-M. 1996/2000. « L'analyse des pratiques : questions conceptuelles », dans Blanchard-Laville C. et Fablet D. (sous la direction de), *L'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 27-49 (dans l'édition revue et corrigée en 2000, 35-50).
- BLANCHARD-LAVILLE, C. ; PESTRE, G. 2001. « "L'enseignant, ses élèves et le savoir". Le dispositif Balint à l'épreuve des enseignants », dans Blanchard-Laville C. et

- Fablet D. (sous la direction de), *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 35-63.
- CHAMI, J. 2001. « Michaël Balint : un travail sur la relation primaire à l'usage des formateurs et des professionnels », dans Blanchard-Laville C. et Fablet D. (sous la direction de), *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 65-90.
- CLOT, Y. 2001. « Éditorial », *Éducation permanente* n° 146, p. 7-16.
- DUBET, F. 2002. *Le déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil, 422 p.
- FABLET, D. 2001. « Les apports des pratiques d'orientation psychosociologique », dans Blanchard-Laville C. ; Fablet D. (sous la direction de), *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 151-169.
- GUIGUE, M. 2002. « Autour des mots "analyse de pratiques" », *Recherche et formation* n° 39, « Analyse des pratiques. Approches psychosociologique et clinique », p. 107-121.
- IMBERT, F. 2000. *L'impossible métier de pédagogue*, Paris, ESF, 172 p.
- LUCAS, P. 1982. « Il ne suffit pas d'appeler un groupe *Balint* », *Connexions*, n° 36, p. 111-118.
- MIRON, J.-M. ; PRESSEAU, A. 2001. « Les origines du concept de pratique réflexive », dans Blanchard-Laville C. et Fablet D. (sous la direction de), *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 91-108.
- MOREAU-RICAUD, M. 2000. *Michael Balint. Le renouveau de l'École de Budapest*, Toulouse, érès, 302 p.
- MOSCONI, N. 2001. « Que nous apprend l'analyse des pratiques sur les rapports de la théorie à la pratique », dans Blanchard-Laville C. et Fablet D., *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 15-34.
- PASTRÉ, P. 1999. « Éditorial », *Éducation permanente* n° 139, 7-11.
- ROUCHY, J.C. 1987/1998. « Problématique de l'intervention », *Connexions* n° 49, 29-42 (version revue et augmentée en 1998 : *Connexions*, n° 71, p. 11-27).
- SOULA DESROCHE, M. 1996. « L'identité professionnelle en travail. L'analyse de situation professionnelle dans la formation des praticiens », dans Blanchard-Laville C. et Fablet D. (sous la dir. de), *L'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 233-243 (nouvelle édition, 2000, p. 255-267).
- VERMERSCH, P. 1994. *L'entretien d'explicitation en formation initiale et en formation continue*, Paris, ESF.

Coordination d'ouvrages collectifs et de numéros de revues

- BLANCHARD-LAVILLE, C. ; FABLET, D. (sous la dir. de) 1996. *L'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, 264 p. (édition revue et corrigée, 2000, 287 p.).
- BLANCHARD-LAVILLE, C. ; FABLET, D. (sous la dir. de), 1998. *Analyser les pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, 358 p. (édition revue et corrigée, 2000, 384 p.).

- BLANCHARD-LAVILLE, C. ; FABLET, D. (sous la dir. de) 1999. *Développer l'analyse des pratiques professionnelles dans le champ des interventions socio-éducatives*, Paris, L'Harmattan, 291 p.
- BLANCHARD-LAVILLE, C. ; FABLET, D. (sous la dir. de) 2000. *Pratiques d'intervention dans les institutions sociales et éducatives*, Paris, L'Harmattan, 320 p.
- BLANCHARD-LAVILLE, C. ; FABLET, D. (sous la dir. de) 2001. *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, 207 p.
- Recherche et formation* n° 39, 2002 : « Analyse des pratiques : approches psychosociologique et clinique ».
- BLANCHARD-LAVILLE, C. ; FABLET, D. (sous la dir. de) 2003. *Travail social et analyse des pratiques professionnelles. Dispositifs et pratiques de formation*, Paris, L'Harmattan, 212 p.
- BLANCHARD-LAVILLE, C. ; FABLET, D. (sous la dir. de) 2003. *Théoriser les pratiques professionnelles. Intervention et recherche-action en travail social*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- BLANCHARD-LAVILLE, C. ; FABLET, D. (sous la dir. de) 2003. *Écrire les pratiques professionnelles. Dispositifs d'analyse de pratiques et écriture*, Paris, L'Harmattan, 245 p.
- FABLET D. (sous la dir. de) 2004. *Professionnel(le)s de la petite enfance et analyse de pratiques*, Paris, L'Harmattan, 234 p.

Articles et chapitres d'ouvrages collectifs

- FABLET, D. 1994. « Intervention », dans *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Paris, Nathan, p. 568-569.
- FABLET, D. 1994. « Intervention-formation à l'internat », *Le courrier de Suresnes*, n° 61, sept.-oct., 1994, p. 71-76.
- FABLET, D. 1998. « De la formation à l'intervention. Une expérience de consultant(s) interne(s) en milieu administratif », *Connexions*, n° 71, 1998/1, p. 143-172.
- FABLET, D. 1998. « Analyse des pratiques et intervention dans des organisations de suppléance familiale », dans Blanchard-Laville C., Fablet D. (sous la dir. de), *Analyser les pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 293-310.
- FABLET, D. 1998. « Les groupes d'analyse des pratiques professionnelles : un moyen pour lutter contre l'usure professionnelle », *Les cahiers de l'actif*, n° 264/265, mai/juin 1998, p. 83-99.
- FABLET, D. 1999. « Accompagner les changements d'identité professionnelle », dans Blanchard-Laville C., Fablet D. (sous la direction de), *Développer l'analyse des pratiques professionnelles dans le champ des interventions socio-éducatives*, Paris, L'Harmattan, p. 163-182.
- FABLET, D. 2000. « Une démarche d'accompagnement au changement en internat spécialisé : l'intervention-formation », *Les cahiers de l'actif*, n° 292/293, septembre/octobre 2000, p. 143-156.
- FABLET, D. 2000. « La notion d'intervention », dans Blanchard-Laville C. et Fablet D. (sous la direction de), *Pratiques d'intervention dans les institutions sociales et éducatives*, Paris, L'Harmattan, p. 15-25.

- FABLET, D. 2000. « Intervention-formation et consultation d'équipes en structures d'éducation résidentielle », dans Blanchard-Laville C. et Fablet D. (sous la direction de), *Pratiques d'intervention dans les institutions sociales et éducatives*, Paris, L'Harmattan, p. 191-220.
- FABLET, D. 2001. « Les apports des pratiques d'orientation psychosociologique », dans Blanchard-Laville C. et Fablet D. (sous la direction de), *Sources théoriques et techniques de l'analyse des pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 151-169.
- FABLET, D. 2002. « Formation et analyse des pratiques professionnelles », dans « Les actes de la DESCO » (2002) : *Analyse de pratiques professionnelles et entrée dans le métier*, CRDP Académie de Versailles, p. 47-54.
- FABLET, D. 2002. « Travail social et analyse des pratiques professionnelles : les éducateurs et leurs modèles de référence », *Recherche et formation*, n° 39, p. 51-68.
- FABLET, D. 2002. « Analyser les pratiques professionnelles en situation d'intervention : une démarche participative d'évaluation de l'action éducative », *La nouvelle revue de l'AIS*, n° 20, 4^e trimestre 2002, p. 63-73.
- FABLET, D. 2003. « Les éducateurs et leurs modèles de référence », dans Blanchard-Laville C. et Fablet D. (sous la direction de), *Travail social et analyse des pratiques professionnelles. Dispositifs et pratiques de formation*, Paris, L'Harmattan, p. 161-183.
- FABLET, D. 2003. « Analyser les pratiques professionnelles en situation d'intervention », dans Blanchard-Laville C. et Fablet D. (sous la direction de), *Théoriser les pratiques professionnelles. Intervention et recherche-action en travail social*, Paris, L'Harmattan, p. 21-42.
- FABLET, D. 2003. « Un obstacle au développement des pratiques d'intervention : l'absence de procédures codifiées », *Connexions*, n° 79, p. 81-97.
- FABLET, D. 2003. « Rédiger un mémoire de maîtrise dans un dispositif d'étude de pratiques professionnelles », dans Blanchard-Laville C. et Fablet D. (sous la direction de), *Écrire les pratiques professionnelles*, Paris, L'Harmattan, p. 199-221.
- FABLET, D. 2004. « De l'internat au SESSAD. Accompagner une équipe de professionnels d'un Institut de rééducation confrontée à un changement de pratiques », *La nouvelle revue de l'AIS*, n° 26, 2^e trimestre 2004, p. 87-95.
- FABLET, D. 2004. « Une formation intra-institutionnelle en pouponnière. Accompagner des équipes confrontées à un changement de leurs pratiques », dans Fablet D. (sous la direction de), *Professionnel(le)s de la petite enfance et analyse de pratiques*, Paris, L'Harmattan, p. 163-188.
- FABLET, D. 2004. « La programmation et la réalisation des visites à domicile de puéricultrices de centres de PMI », dans Fablet D. (sous la direction de), *Professionnel(le)s de la petite enfance et analyse de pratiques*, Paris, L'Harmattan, p. 209-234.